



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation interministérielle  
à l'aide aux victimes**

**Emmanuel DOUHAIRE – Edouard VERNEUIL**  
Coordonnateurs nationaux à l'aide aux victimes  
d'accidents collectifs

## COMMUNIQUE DE PRESSE

En exécution de la mission qui leur a été confiée le 21 juillet dernier par Madame la Première Ministre à la suite de l'explosion survenue à Marseille, rue de Tivoli, le 9 avril 2023 les Coordonnateurs nationaux à l'aide aux victimes demandent aux personnes ayant subi des préjudices du fait de cette explosion de retirer un formulaire de recensement auprès de l'association d'aide aux victimes AVAD (13, boulevard de la Corderie 13007 MARSEILLE - 04.96.11.68.80 -), de le remplir et de le rapporter en mains propres sur rendez-vous à ladite association.

Les renseignements qui sont demandés sont en effet nécessaires aux coordonnateurs nationaux pour dresser le bilan des besoins de l'ensemble des victimes de l'explosion et de répondre au mieux à leurs attentes.